



MODALITES DE PRISE EN CHARGE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre auto-école est équipée d'une rampe d'accès afin de faciliter l'accueil des personnes en situation de handicap, une assistante administrative et commerciale est à disposition pour aider les personnes souhaitant accéder à l'accueil.

Pour la formation nous disposons d'un véhicule à boîte automatique permettant la prise en charge de la formation au permis de conduire dans le cadre de certaines formes d'handicap ne nécessitant pas de véhicule aménagé.

Pour les personnes à mobilité réduite nécessitant des équipements spécialisés nous vous invitons à consulter le site du CEREMH (Centre de Ressources et d'Innovation Mobilité Handicap).

Pour tout renseignement sur ce type de formation merci de vous adresser à l'accueil.

PERSONNE RESPONSABLE HANDICAP :

Mr FOUET Alexandre